

Document d'information sur le volet académique des études à l'étranger

Au baccalauréat en communication appliquée (tous cheminements), les étudiantes et étudiants n'ont la possibilité de partir **qu'à l'automne de leur dernière année d'études (S5)**.

Le nombre maximal d'étudiants pouvant partir chaque année est de 5 par cheminement.

Les personnes intéressées par une session d'études à l'étranger doivent s'assurer de satisfaire aux [conditions et modalités d'admissibilité aux programmes d'études à l'étranger](#) et faire part de leur projet à la conseillère pédagogique du Département de communication en remplissant le [formulaire de candidature](#) et en le retournant par [courriel](#) AVANT LE 1^{ER} NOVEMBRE de l'année précédant leur départ.

Au cheminement coopératif en communication marketing, seuls les étudiants et étudiantes ayant obtenu une exemption du cours ANS 500 Anglais avancé II (obtention du niveau 6 au test de classement en anglais langue seconde) seront en mesure de déposer un dossier.

Les candidatures seront évaluées au début du mois de novembre, exclusivement sur la base de la **moyenne cumulative**. Une fois retenus, les étudiants seront invités à assister aux séances d'information offertes par l'[ARIUS](#). Ils pourront ensuite monter et transmettre leur dossier AVANT LE 10 JANVIER, en fonction des règles indiquées plus bas.

Processus académique et documents à transmettre

Le processus visant à produire un dossier de demande d'études à l'étranger est long; mieux vaut y penser à l'avance!

Comment commencer?

La première étape logique est d'assister à une séance d'information offerte par l'[ARIUS](#), l'Agence des relations internationales de l'Université. Vous y obtiendrez de l'information essentielle sur les études à l'étranger, notamment concernant les bourses, les pièces à réunir, les conditions particulières à remplir en fonction des diverses universités, etc. Si vous n'êtes pas sur le campus au moment des séances, assurez-vous à tout le moins de consulter le site Web pour obtenir les informations principales. Vous pouvez aussi écrire à prog.echanges@usherbrooke.ca si vous avez des questions spécifiques.

Une fois cela fait, vous pourrez commencer à penser à l'endroit où vous aimeriez aller étudier : l'Europe? les États-Unis? En français? en anglais? en espagnol (!)? Reste ensuite à trouver un ou plusieurs programmes s'apparentant au vôtre et à fouiller l'offre de cours afin de déterminer lesquels vous intéresseraient. Nous vous conseillons de trouver deux fois plus de cours que nécessaire: les cours apparaissant en ligne ne sont pas nécessairement offerts à tous les trimestres...

Votre dossier doit être complet* lorsque vous le remettez (par courriel à cons.pedagogique.com@usherbrooke.ca; Objet : dossier d'études à l'étranger à évaluer) :

Dernière mise à jour : 19 octobre 2020

pas question de le transmettre en deux ou trois fois! Une fois que vous l'aurez transmis, il sera évalué par la conseillère pédagogique, qui fera alors la demande d'une lettre de référence au directeur ou à la directrice du Département. Votre dossier doit être remis à la conseillère pédagogique **au plus tard le 10 janvier**.

* Votre dossier **doit** comporter les éléments suivants pour être évalué :

- vos nom et numéro de matricule (si vous partez avec une autre personne du programme, vous pouvez remettre un dossier conjoint);
- le cheminement auquel vous êtes inscrite, inscrit;
- le nombre de cours que vous souhaitez faire à l'étranger, de même que le nombre de cours au choix disponibles dans votre dossier;
- le nom de l'université d'accueil et du programme visé;
- le titre, le nombre de crédits et la description la plus complète possible de chacun des cours retenus, de même que du ou des préalables du cours, s'il y a lieu.

Un formulaire à remplir vous sera transmis par la conseillère pédagogique une fois que vos cours auront été approuvés.

Ententes bilatérales

L'Université a plusieurs partenaires à travers le monde; le Département des lettres et communications a quant à lui deux ententes particulières avec des départements de communication belges, soit avec l'Université Catholique de Louvain et avec l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales (IHECS). Si vous choisissez de vous rendre dans l'un ou l'autre de ces établissements, votre dossier est automatiquement accepté (pour peu qu'il soit complété avec sérieux et que tous les documents demandés soient transmis dans les délais). Avis aux nerveuses et nerveux parmi vous!

Tests d'anglais

Le Centre de langues de l'Université de Sherbrooke offre le [TOEIC](#) quelques fois par année; vérifiez auprès de votre université d'accueil s'ils le reconnaissent!

Informations générales : quoi vérifier quand vous cherchez des cours

Contenu : Les cours au choix peuvent être choisis dans n'importe quelle discipline, **sauf les sports**. Pour ce qui est des cours à option, vous devez vous en tenir aux cours de communication (au sens large), de rédaction (incluant en anglais) et de multimédia. Dans le doute, indiquez le cours et la conseillère pédagogique vous donnera son avis!

Vous devez choisir vos cours en fonction du nombre de crédits à option et au choix qu'il vous reste à faire. Gardez cela en tête avant d'aller chercher uniquement des cours d'administration ou de théâtre!

Préalables : Certains cours peuvent demander un ou plusieurs préalables. Il est important de s'assurer que vous serez en mesure de réussir le cours, et donc que vous possédez les connaissances préalables pour ce faire. Lorsqu'un préalable est indiqué, il est donc de votre responsabilité de vérifier si vous avez fait un cours équivalent – ou encore si vous

considérez avoir obtenu les connaissances préalables dans le cadre d'un ensemble de cours. Indiquez le cours dans votre dossier pour validation par la conseillère pédagogique.

Nombre de crédits : L'important, lorsque vous faites un trimestre à l'étranger, est le nombre total de crédits auquel vous vous inscrivez. Celui-ci doit équivaloir à au moins 12 crédits québécois (vous devez être inscrite, inscrit à temps complet). Ainsi, dans une université où les cours valent 4 crédits, vous pourriez vous inscrire à 3 cours pour l'équivalent de 12 crédits et à 4 cours pour l'équivalent de 15 crédits.

À moins que vous ne vous inscriviez à l'équivalent d'un cours obligatoire (fait rare), nous vous octroierons un « bloc de crédits », c'est-à-dire une allocation globale de X crédits à option ou au choix. Pas besoin, donc, de rechercher des équivalences aux cours d'ici – ce qui peut parfois donner lieu à des liens douteux!

À noter : aux États-Unis, 1 crédit = 1 crédit québécois. En Europe (sauf en Angleterre), 1 crédit ECTS = 1/2 crédit québécois. Il faut donc s'inscrire à 24 crédits ECTS pour l'équivalent de 12 et à 30 pour l'équivalent de 15. En Angleterre, 4 crédits équivalent généralement à 1 (donc, 60 pour 15 et 50 pour 12).

Cycle d'études : Aux États-Unis, vous ne pouvez choisir que des cours « Undergraduate » (premier cycle) : les cours « Graduate » sont réservés aux étudiants ayant terminé leur baccalauréat. En France, vous pouvez vous inscrire aux cours de Licence 3 et de Master I (ces derniers, seulement si l'établissement d'accueil est d'accord). Pour les autres pays, c'est au cas par cas; n'hésitez pas à demander l'aide de la conseillère pédagogique si vous doutez!

Dates : validez les dates de début et de fin de trimestre pour ne pas vous retrouver en mauvaise posture (par exemple, dans certaines universités, les examens finaux ont lieu après Noël)!

Depuis plusieurs années, nous n'acceptons plus les demandes d'études dans les universités de Californie. Nous ne permettons plus les sessions d'études à la SAA de Turin non plus. Inutile de perdre du temps à faire des recherches en ce sens!

Des questions? N'hésitez pas à joindre la conseillère pédagogique à l'adresse courriel suivante : cons.pedagogique.com@usherbrooke.ca!